



Saint-Max, le 15 avril 2022

---

## Communiqué de presse

---

### En difficulté financière, l'APEM lance sa cagnotte solidaire 🎵

Afin d'accorder ses comptes avec son ambition culturelle, l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique (APEM) du secteur Nancy Banlieue Nord-Est a décidé de proposer une cagnotte solidaire, accessible depuis le lien suivant : <https://www.okpal.com/pour-que-la-musique-continue/?status=new#/>

Forte de plus de 400 adhérents et de 24 salariés, l'APEM a été créée en 1978 avec l'objectif de sensibiliser les enfants à la musique dans des cours adaptés, assurer l'enseignement de la musique par des professeurs qualifiés, favoriser la pratique d'un instrument au sein de formations musicales (orchestre, chorale...) et développer des projets en partenariat avec les écoles.

À destination de tous, l'association intervient dans les communes d'Essey-lès-Nancy, Malzéville, Saint-Max et Seichamps, veillant ainsi à conjuguer qualité et proximité.

Confrontée à des difficultés financières liées à une absence de trésorerie et à la nécessité de faire évoluer son modèle économique afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, l'association ne peut actuellement procéder au renouvellement d'instruments particulièrement onéreux (pianos, harpe...).

En dépit du soutien actif des quatre municipalités qui ont octroyé une subvention de fonctionnement plus importante pour cette nouvelle année et malgré une hausse envisagée des tarifs à la rentrée, **l'APEM se voit dans l'obligation de faire appel à la générosité des mélomanes et plus largement de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent concourir à la (sur)vie de notre association.**

Plus d'informations sur <https://www.apembne.fr/>



: Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique

Contact presse : Marie BALTHAZARD-LORRAIN, Présidente de l'APEM  
06.82.81.74.90

[balthazard.marie@gmail.com](mailto:balthazard.marie@gmail.com)